







moment où ils exploitaient les poches des fidèles que les solennités de la semaine sainte avaient réunis en grand nombre.

TORIQUE COMPLET DES EXPOSITIONS DE 1789, 1801, 1819, 1834, 1859, poursuit son œuvre avec persévérance.

Ce programme étant destiné à activer les ventes et à faciliter les transactions au profit de MM. les exposants, ceux-ci sont invités à envoyer franco, et dans le plus bref délai, au directeur de la société, M. DE MOLEON, ancien élève de l'École polytechnique, tous les renseignements relatifs à leur invention ou à leurs produits.

naux, la Quotidienne, le National, le Courrier français, la Mode le Me sager, le Globe, la Nation, l'Écho français, l'Écho des Halles l'Entr'Acte, le Moniteur parisien, le Journal de Paris, le Moniteur de l'Armée, le Moniteur industriel, le Courrier des Campagnes, l'Écho de la Presse, Satan.

Ces journaux sont lus par plus de trois millions de lecteurs, et, de cette façon, MM. les exposants porteront la connaissance de leurs produits sur tous les points de la France et de l'étranger, et cette immense publicité donnée ainsi aux nouvelles conquêtes de notre industrie, hâtera leur essor et leur succès.

Les bureaux de la SOCIÉTÉ POLYTECHNIQUE sont ouverts tous les jours, de neuf heures à quatre heures, rue de la Paix, 20, à Paris; et M. DE MOLEON recevra MM. les industriels de midi à deux heures, les jeudi, vendredi et samedi, de neuf heures à cinq, et pendant toutes les soirées de la semaine, de huit à dix heures.

l'Éclair, 20, tous deux banquiers en 1820, ou leurs héritiers, sont invités à se rendre chez M. Salmon, rue de Clugny, 21, pour affaires qui les intéressent.

Spécimens de 4 avril.

PÉRA-COMIQUE — La Scène. ORON — La Duchesse d'Alençon. VAUVILLON — La Mère, la Populaire, Mme Barbe-Bleue. VARIÉTÉS — Le Chevalier du Guet, une Séparation, Jacquot, GYMNASSE — Mme Boudin, le Oncle, Docteur Robiu, Bazu. PALAIS-ROYAL — La Peau du Lion, la Polka. FORT-SAINTE-MARIE — Les Mystères de Paris. GAITE — La Bohémienne de Paris. AMBIGU — Les Amans de Murcie. CIRQUE-OLYMPIQUE — Murat. COMTE — Fantasmagorie, La Polka, les Ombres chinoises. FOLIES — Les Mystères de Passy. DÉLAISSÉS — Fleur des Champs, Rigolette, les Pages. PALAIS-ENCHANTÉ — Soirées mystérieuses par M. Philidor.

(Voir le SUPPLÉMENT.)

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

AVIS A MM. LES EXPOSANTS.

La SOCIÉTÉ POLYTECHNIQUE INDUSTRIELLE, qui a élevé à la gloire des exposants un monument national, en publiant l'His-

CACHEMIRE DES INDES. La VILLE DE PARIS, 124, rue Montmartre, est le seul magasin qui vende les CHALES de l'Inde véritablement à prix fixe, sans escompte ni rabais, TOUS LES PRIX Y SONT MARQUÉS EN CHIFFRES RONDS; l'échange et même le remboursement sont offerts sans aucune perte pour les cache-mires dont on ne serait pas satisfait après nouvel examen.

LAGRANDISSEMENT CONSIDÉRABLE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS. MAISON CHAMBELLAN.

SAINT-JOSEPH, RUE MONTMARTRE, 127 ET 129. MM. BOSSUAT et TUQUET, successeurs. UNE GALERIE EST PROVISOIREMENT RÉSERVÉE A LA VENTE. Très incessamment l'ouverture de trois magnifiques Galeries.

M. DE FOY, NÉGOCIATEUR EN MARIAGES. SPÉCIALITÉ. 20e année.

Chacun est libre de faire contrôler, à L'AVANCE, par son notaire, les renseignements de la maison DE FOY (Discrétion, Activité et Loyauté) Affanchir.

NOTICE SUR LA GUÉRISON CERTAINE DES MALADIES DES OS. Telles que TUBERCULES BLANCHES et CARIE, par le nouveau traitement du Dr CHAPONNIER; broch. in-8. Prix: 50 c., chez l'auteur, rue Hauteville, 57.

AVIS. Les titulaires des actions ci-après numérotées de la Compagnie anonyme d'Assurances contre l'incendie de LA PALMADIUM n'ayant pas opéré le versement exigé par l'article 9 des statuts de la Compagnie, ces actions sont vendues conformément à l'art. 13 desdits statuts, à la Bourse de Paris du jeudi, 18 avril prochain et de jours suivants, s'il y a lieu, par le ministère de M. Courpen, syndic des agents de change.

Maladies Secrètes. Guérison prompt, radicale et peu coûteuse de ces maladies, par le traitement du Dr CH. ALBERT, Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, agrégé des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine, des maladies vénériennes et de médecine légale, etc.

PROGRATION. La Compagnie anonyme d'Assurances maritimes LA GIRONDE, dont le siège est à Bordeaux, a nommé M. E. POULAIN son agent à Paris; les pouvoirs qu'elle lui a conférés, sont imprimés dans une procuration, en date du 22 mars 1844, passée devant M. Grangevère et son collègue, notaire à Bordeaux, dont une expédition a été déposée par minute à M. Aubry, notaire à Paris, par acte passé devant lui et son collègue, le 29 mars 1844.

ANNONCES LÉGALES.

D'un jugement rendu par le Tribunal de première instance de R. Rouen, le 18 mars 1844, appert que M. de Kermaecq, président du Tribunal civil séant à Lannion, a été nommé conseil judiciaire de M. Raoul de Kermaecq, sans profession, domicilié à Rennes, rue de Fougères, et résidant à Paris, rue Perce-St-André-des-Arts, 11, lequel ne pourra, sans l'assistance dudit conseil, plaider, transiger, emprunter, aliéner ou grever ses biens d'hypothèque.

L'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE

De Dr TAVERNIER, à Paris, pour le traitement des DÉVIATIONS de la TAILLE est transféré GRANDE RUE DE PASTY, à dix minutes de l'ancien maison.

MARIAGE

Les personnes qui désirent se MARIER peuvent, en toute confiance s'adresser à M. DE SAINT-MARC, ses relations dans la haute société lui mettent à même de renseigner sur les Dames veuves et Demoiselles ayant dots et fortune jusqu'à deux millions. (AMF.)

BANDAGES

Nouveaux, supérieurs, imperméables sous les pantalons collants, Chez DUBLET, bandagier renommé, passage de l'Ancre, 72, douane St-Martin, n. 171, fabrique également d'autres Bandages pour combattre et réduire graduellement les hernies ou descentes réputées les plus rebelles. Bien de guérison ont été obtenus par leur emploi.

Propriété

renfermant le temple du Grand Orient de France et le local des loges maçonniques; 2e DU MOBILIER affecté à l'exploitation des loges, des passages qui conduisent au temple et aux loges, et des jardins, cours et dépendances.

VARICES.

FABRIQUE DE BAS ELASTIQUES LEPERDREL. Sans oignons ni lacs, et se mettant et s'ôtant comme des bas ordinaires; comptés sur l'anneau, régulière et continue. Faubourg Montmartre, 78, à Paris.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

DECLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du Tribunal de commerce de Paris, du 2 AVRIL 1844, qui déclare la faillite de M. DE LAUNAY, entrepreneur d'ouverture d'acquies, etc.

Décès et Inhumations.

De 1er avril 1844. Mme Papillon, 46 ans, rue de la Chaussée d'Antin, 10, à Paris. Barras, 28 ans, rue de Valenciennes, 77. Mme Massol, 42 ans, rue Castellane, 15.

Terres labourables

à vendre en plusieurs pièces, sans bâtiments, sis commune d'Amayé et de Cahagnes, même département.

CONCORDATS.

Du sieur FOUCHET, entrepreneur de maçonnerie, rue Fontaine-St-Geroges, 27, le 10 avril à 3 heures (N° 4267 du gr.).

VERIFICATION ET AFFIRMATIONS.

Du sieur MIRON, entrepreneur de transports par eau, au pont d'Arbuthnot, le 10 avril à 3 heures (N° 4259 du gr.).

BOURSE DU 3 AVRIL.

Table with columns: 5 0/0 compt., 3 0/0 compt., 3 0/0 fin., Napl., etc.

Sociétés commerciales.

D'un acte sous seing privé, en date à Paris, du 1er avril 1844, intervenu entre Jean Baptiste DUMET, entrepreneur de maçonnerie, rue Notre-Dame, 2, et à Caen, à M. de Jean LHERITIER, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Vanves, rue Normande, 33, ledit acte enregistré.

EXTRAIT D'UN ACTE DE SOCIÉTÉ.

Entre MM. CHARLES-JEAN-BAPTISTE FÉLIX DE HAYNIN, et M. Félix-Gabriel DEHAYNIN, négociants, demeurant à Paris, rue du Faubourg St-Martin, 128 et 130, sociétés associées en nom collectif.

VERIFICATION ET AFFIRMATIONS.

Du sieur DELMAS, limonadier, rue Augustin, 48, le 11 avril à 3 heures (N° 4267 du gr.).

REPARATIONS DE CORPS.

Du 13 mars 1844: Jugement de séparation de corps et de biens entre Mme Jeanne-Augustine-GUTTEN, femme de M. Jean-François-GUTTEN, fabricant de filatures, à Paris, rue Saint-Sauveur, 39, Boudin, avenue.

ADJUDICATIONS EN JUSTICE.

Etude de M. FAGNIEZ, avoué, rue des Moulins, 10. Vente sur licitation entre majeurs, à l'audience des créanciers du Tribunal, le 20 avril 1844, en huit lots, dont les 3e et 4e pourront être réunis, ainsi que les 5e, 6e, 7e et 8e lots.

EXTRAIT D'UN ACTE DE SOCIÉTÉ.

Entre MM. CHARLES-JEAN-BAPTISTE FÉLIX DE HAYNIN, et M. Félix-Gabriel DEHAYNIN, négociants, demeurant à Paris, rue du Faubourg St-Martin, 128 et 130, sociétés associées en nom collectif.

VERIFICATION ET AFFIRMATIONS.

Du sieur DELMAS, limonadier, rue Augustin, 48, le 11 avril à 3 heures (N° 4267 du gr.).

REPARATIONS DE CORPS.

Du 13 mars 1844: Jugement de séparation de corps et de biens entre Mme Jeanne-Augustine-GUTTEN, femme de M. Jean-François-GUTTEN, fabricant de filatures, à Paris, rue Saint-Sauveur, 39, Boudin, avenue.

ADJUDICATIONS EN JUSTICE.

Etude de M. FAGNIEZ, avoué, rue des Moulins, 10. Vente sur licitation entre majeurs, à l'audience des créanciers du Tribunal, le 20 avril 1844, en huit lots, dont les 3e et 4e pourront être réunis, ainsi que les 5e, 6e, 7e et 8e lots.

EXTRAIT D'UN ACTE DE SOCIÉTÉ.

Entre MM. CHARLES-JEAN-BAPTISTE FÉLIX DE HAYNIN, et M. Félix-Gabriel DEHAYNIN, négociants, demeurant à Paris, rue du Faubourg St-Martin, 128 et 130, sociétés associées en nom collectif.

VERIFICATION ET AFFIRMATIONS.

Du sieur DELMAS, limonadier, rue Augustin, 48, le 11 avril à 3 heures (N° 4267 du gr.).

REPARATIONS DE CORPS.

Du 13 mars 1844: Jugement de séparation de corps et de biens entre Mme Jeanne-Augustine-GUTTEN, femme de M. Jean-François-GUTTEN, fabricant de filatures, à Paris, rue Saint-Sauveur, 39, Boudin, avenue.

ADJUDICATIONS EN JUSTICE.

Etude de M. FAGNIEZ, avoué, rue des Moulins, 10. Vente sur licitation entre majeurs, à l'audience des créanciers du Tribunal, le 20 avril 1844, en huit lots, dont les 3e et 4e pourront être réunis, ainsi que les 5e, 6e, 7e et 8e lots.

EXTRAIT D'UN ACTE DE SOCIÉTÉ.

Entre MM. CHARLES-JEAN-BAPTISTE FÉLIX DE HAYNIN, et M. Félix-Gabriel DEHAYNIN, négociants, demeurant à Paris, rue du Faubourg St-Martin, 128 et 130, sociétés associées en nom collectif.

VERIFICATION ET AFFIRMATIONS.

Du sieur DELMAS, limonadier, rue Augustin, 48, le 11 avril à 3 heures (N° 4267 du gr.).

REPARATIONS DE CORPS.

Du 13 mars 1844: Jugement de séparation de corps et de biens entre Mme Jeanne-Augustine-GUTTEN, femme de M. Jean-François-GUTTEN, fabricant de filatures, à Paris, rue Saint-Sauveur, 39, Boudin, avenue.

ADJUDICATIONS EN JUSTICE.

Etude de M. FAGNIEZ, avoué, rue des Moulins, 10. Vente sur licitation entre majeurs, à l'audience des créanciers du Tribunal, le 20 avril 1844, en huit lots, dont les 3e et 4e pourront être réunis, ainsi que les 5e, 6e, 7e et 8e lots.

EXTRAIT D'UN ACTE DE SOCIÉTÉ.

Entre MM. CHARLES-JEAN-BAPTISTE FÉLIX DE HAYNIN, et M. Félix-Gabriel DEHAYNIN, négociants, demeurant à Paris, rue du Faubourg St-Martin, 128 et 130, sociétés associées en nom collectif.

VERIFICATION ET AFFIRMATIONS.

Du sieur DELMAS, limonadier, rue Augustin, 48, le 11 avril à 3 heures (N° 4267 du gr.).

REPARATIONS DE CORPS.

Du 13 mars 1844: Jugement de séparation de corps et de biens entre Mme Jeanne-Augustine-GUTTEN, femme de M. Jean-François-GUTTEN, fabricant de filatures, à Paris, rue Saint-Sauveur, 39, Boudin, avenue.

ADJUDICATIONS EN JUSTICE.

Etude de M. FAGNIEZ, avoué, rue des Moulins, 10. Vente sur licitation entre majeurs, à l'audience des créanciers du Tribunal, le 20 avril 1844, en huit lots, dont les 3e et 4e pourront être réunis, ainsi que les 5e, 6e, 7e et 8e lots.

EXTRAIT D'UN ACTE DE SOCIÉTÉ.

Entre MM. CHARLES-JEAN-BAPTISTE FÉLIX DE HAYNIN, et M. Félix-Gabriel DEHAYNIN, négociants, demeurant à Paris, rue du Faubourg St-Martin, 128 et 130, sociétés associées en nom collectif.

VERIFICATION ET AFFIRMATIONS.

Du sieur DELMAS, limonadier, rue Augustin, 48, le 11 avril à 3 heures (N° 4267 du gr.).

REPARATIONS DE CORPS.

Du 13 mars 1844: Jugement de séparation de corps et de biens entre Mme Jeanne-Augustine-GUTTEN, femme de M. Jean-François-GUTTEN, fabricant de filatures, à Paris, rue Saint-Sauveur, 39, Boudin, avenue.

ADJUDICATIONS EN JUSTICE.

Etude de M. FAGNIEZ, avoué, rue des Moulins, 10. Vente sur licitation entre majeurs, à l'audience des créanciers du Tribunal, le 20 avril 1844, en huit lots, dont les 3e et 4e pourront être réunis, ainsi que les 5e, 6e, 7e et 8e lots.

EXTRAIT D'UN ACTE DE SOCIÉTÉ.

Entre MM. CHARLES-JEAN-BAPTISTE FÉLIX DE HAYNIN, et M. Félix-Gabriel DEHAYNIN, négociants, demeurant à Paris, rue du Faubourg St-Martin, 128 et 130, sociétés associées en nom collectif.

VERIFICATION ET AFFIRMATIONS.

Du sieur DELMAS, limonadier, rue Augustin, 48, le 11 avril à 3 heures (N° 4267 du gr.).

REPARATIONS DE CORPS.

Du 13 mars 1844: Jugement de séparation de corps et de biens entre Mme Jeanne-Augustine-GUTTEN, femme de M. Jean-François-GUTTEN, fabricant de filatures, à Paris, rue Saint-Sauveur, 39, Boudin, avenue.